

L'assemblée de printemps du Cartel romand d'hygiène sociale et morale : (Genève, 26 avril 1934)

Autor(en): **L.-H.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 427

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Vous qui marchez sur
la route, chantez !

(Juges, V, X).

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER..... 8.—
Le numéro..... 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :
40 centimes

Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semestre de
l'année en cours.

AVIS IMPORTANT. — Nous prions nos lecteurs, nos abonnés et nos collaborateurs de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction du Mouvement Féministe sera de nouveau

CRÈTES DE PREGNY, PRÈS GENÈVE
ce changement d'adresse s'appliquant également à toute la correspondance particulière, ou concernant d'autres activités de la Rédaction de notre journal.

Du fait de ce changement, tout envoi fait rue Töpffer subira un retard d'un courrier en tout cas.

L'adresse de l'Administration du Mouvement reste, comme par le passé, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève.



Les Femmes et la Société des Nations

La protection de l'enfance

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, le Comité de protection de l'enfance de la S. d. N. s'est réuni du 12 au 17 avril, sous la présidence du comte Carton de Wiart (Belgique), sa session suivant immédiatement celle du Comité contre la traite. Du fait de cette mesure, les représentants — femmes et hommes — des gouvernements sont les mêmes pour les deux Comités, alors que ceux des organisations internationales privées changent, les préoccupations étant différentes, quoique souvent étroitement connexes. C'est ainsi qu'aux femmes déléguées gouvernementales de Danemark, de France, des Indes, d'Italie, de Grande-Bretagne, de Pologne et de Roumanie, dont nous avons déjà cité les noms ou publié les portraits, sont venues s'adjoindre plusieurs membres assesseurs féminins, telles que M^{lle} Burniaux, inspectrice scolaire (Bruxelles) pour le Comité féminin de la Fédération syndicale internationale, M^{lle} Dalmazzo (Rome), la juriste bien connue, qui représentait l'Union internationale des Ligues féminines catholiques, M^{lle} Gourd (Genève) pour les Organisations féminines internationales, M^{lle} Vajkai (Budapest) pour l'Union internationale de secours aux enfants, et Miss Whitton (Montreal) pour le Conseil canadien de protection de la famille. Et de toute évidence, cette collaboration féminine, celle des fonctionnaires féminins du Secrétariat spécialisés de ces questions, la participation aux séances d'un public féminin (peu nombreux et peu stable malheureusement), de même que la nature des sujets traités, ont fait de cette session, comme chaque année, un moment particulièrement intéressant pour nous, femmes, du cycle des séances de la S. d. N.

Il est d'autant plus à regretter que, coïncé entre les réunions sur la traite des femmes en Orient, qui ont débordé leur cadre, et le Congrès de cinématographie éducatif de Rome, auquel devaient se rendre plusieurs de ses membres, ce Comité ait disposé de beaucoup trop peu de temps pour étudier les sujets inscrits à son ordre du jour. Celui-ci, et bien que des coupes sombres y aient été opérées dès le début de la session, comprenait en tout cas une question vitale et urgente : celle de l'influence de la crise économique et du chômage sur les enfants et les adolescents. Vitale et urgente, non seulement parce que des informations résultant d'une abondante documentation, — et il faut mettre ici hors de pair la remarquable enquête menée par l'Union internationale de secours aux enfants, dont le Mouvement a analysé les deux pre-

Notre compatriote, M^{me} Weingartner-Studer, a conduit avec aisance, élégance et talent des orchestres connus, en France, en Autriche, en Hongrie, en Amérique, comme chez nous. Mozart, Schumann, Beethoven, aussi bien que les maîtres modernes, ont trouvé en elle une interprète remarquablement douée, au talent clair, sûr, précis et souple à la fois.



Cliché Mouvement Féministe

UNE FEMME SUISSE CHEF D'ORCHESTRE

mières volumes, et dont il leur présentera prochainement le troisième, qui vient de sortir de presse, — parce que, de ces informations découlent des constatations inquiétantes quant à l'influence morale, intellectuelle et physique de la crise sur les jeunes chômeurs et les enfants de parents chômeurs, mais aussi parce qu'il est clair comme le jour que des milliers et des milliers d'enfants sont sur le point de mourir de faim à travers l'Europe centrale et orientale ou les États-Unis. Nous étions donc quelques-unes qui eussions voulu que le Comité de la Société des Nations demandât que fussent chargées les organisations compétentes d'une action de secours urgente avant l'hiver, et qui avons chaleureusement appuyé la résolution présentée dans ce sens par la princesse Cantacuzène, déléguée de Roumanie; nous eussions voulu aussi que, parallèlement à cette demande immédiate, quelques-unes des mesures préventives qui paraissent les plus efficaces fussent dégagées des constatations générales pour être étudiées à part et ensuite recommandées aux gouvernements... Des objections diverses à cette procédure ont été soulevées, dont la plus forte était qu'après avoir échangé des vus pendant une journée, nous n'étions pas suffisamment éclairés pour faire des recommandations aux gouvernements, si bien que de cette étude, qui aurait pu et dû être fructueuse, est résulté seulement un rapport, contenant beaucoup d'idées intéressantes, certes, et d'observations justes, mais sans rien d'aussi précis et d'aussi actif que nous pensions être en droit de l'attendre. Pour nous consoler, on nous a rappelé que la Conférence Internationale du Travail a inscrit à l'ordre du jour de sa session de 1935 la question du chômage des jeunes travailleurs: oui, dans quatorze mois, et par définition, seulement la question du chômage de la jeunesse alors que celle, si inquiétante, de la situation des enfants de familles de chômeurs reste en suspens sans qu'aucune instance officielle internationale s'en occupe...

Si les défenseurs de ce problème si urgent ont été très déçus de ce résultat, les protagonistes de la rééducation de l'enfance dévoyée et délinquante ont été, eux aussi, mis à la portion congrue. Ce n'était pourtant certes pas la non plus faute de documentation, car le Secrétariat (et il faut entendre ici celle de ses collaboratrices compétentes dans les problèmes de protection de l'enfance) avait préparé un document de premier ordre, auquel tous les juristes présents se sont plu à rendre hommage, sur les institutions pour mineurs dévoyés et délinquants; et ce n'était pas non plus faute de concours éclairés puisque le Comité comptait des délégués gouvernementaux spécialistes de la question, comme M^{me} Voytovicz-Grabinska, ancienne juge du tribunal d'enfants à Varsovie, et des experts appelés tout express; mais ce fut encore faute de temps... On se borna donc à un échange de vues très général, et toute la question fut remise à l'an prochain, M^{me} Voytovicz étant nommée rapporteur. Notons toutefois, au cours de cet échange de vues la communication si

claire, si concise, et pourtant si riche de détails typiques, que vint apporter sur l'institution qu'elle a créée près de Bruxelles M^{me} Carton de Wiart, quittant quelques instants les rangs du public: si nous savions déjà que le président de notre session de cette année était féministe, nous savons aussi maintenant pourquoi !...

E. Gd.

(La fin en 2^{me} page.)

Lire en 2^{me} page:

In Memoriam: M^{lle} de Alberti; M^{me} Delhorbe-van Muyden.

Quelques suggestions aux partisans de la paix dans tous les pays.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Pour la réadaptation des chômeuses.

H. Z.: Le droit au travail de la femme.

S. B.: Beaux-arts.

Programme du Congrès du Conseil International des Femmes.

Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. PREIS: Voyageuse et exploratrice. Alma Karlin.

Histoire policière. II.

Des chiffres qui parlent...

Voici, en pourcentage, l'évaluation du nombre des femmes exécutant un travail rémunéré dans les pays suivants:

France	42,2 %
U. R. S. S.	39 %
Allemagne	35,6 %
Autriche	34,8 %
Suisse	31,6 %
Japon	28,8 %
Italie	26,8 %
Grande-Bretagne	23,8 %
Danemark	24,1 %
Belgique	21,3 %
Etats-Unis	16,5 %

L'assemblée de printemps du Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale

(Genève, 26 avril 1934)

Après un lunch cordial et gai, au Club international, l'assemblée fut ouverte par le Dr. Revillod, président du Cartel romand, devant un auditoire nombreux et attentif.

M. J.-D. Reelfs, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale, parle d'abord du travail de moralité publique dans les Balkans où il n'y a ni homes, ni maisons de relèvement, ni mesures de protection ou de prévention contre les maladies vénériennes, et où les malheureuses prostituées sont encore traitées comme un vil bétail. Il insiste sur l'importance du Congrès international de morale sociale, qui, ainsi que le Mouvement l'a déjà annoncé, se tiendra à Buda-

pest, du 15 au 18 octobre de cette année. L'un des buts essentiels de ce Congrès est de créer une entente entre les associations qui ont entamé la lutte contre l'immoralité, de comparer entre elles les méthodes employées, de documenter les personnes qui se sont déjà engagées dans cette activité. M^{me} Paulina Luisi, bien connue de toutes les féministes sera l'un des principaux orateurs du Congrès. On envisage aussi de discuter les moyens de former des personnes spécialement préposées au travail de relèvement, œuvre toute de tact, de délicatesse et de compréhension.

Puis, le Dr. Du Bois, professeur de dermatologie à l'Université de Genève introduit l'échange de vues prévu, sur le sujet: *Problèmes actuels de morale sexuelle*. Il fait observer tout d'abord que la courbe actuelle des affections blennorrhagiques dépasse les plus hauts sommets atteints pendant la guerre. Il pense que l'abandon de tout idéal par les jeunes, la crainte qu'ils ont du mariage qui engage leur responsabilité, le désir d'une satisfaction égoïste, sont autant d'éléments favorisant la licence des mœurs dont les conséquences sont si graves. Autrement la majorité des affections vénériennes étaient dues, pour les jeunes gens du moins, à leurs rapports avec des prostituées; aujourd'hui c'est différent: sur 184 cas traités à la clinique dermatologique, 159 ont été contaminés par de petites amies rencontrées au dancing, à la sortie du cinéma, alors que dix seulement sont causés par des prostituées professionnelles.

La femme, déclare le distingué professeur, revendique parfois le droit à une morale unique, et c'est pour avoir la possibilité de se livrer au libertinage; il est faux de dire: « Il faut que jeunesse se passe », et la femme qui, plus tard, porte l'enfant, fonde la famille, doit se respecter doit conserver cette étincelle d'idéal sans lequel il n'y a plus de vie ni de dignité conjugales. Il est impossible d'être jamais une bonne mère, si l'on mène une vie déréglée. M. Du Bois fait remarquer également que l'homme trompe la loi naturelle de la reproduction, et affirme que c'est cette déviation qui est en grande partie responsable des anomalies sexuelles, de la prostitution, du déséquilibre sexuel. Il faudrait pouvoir se marier très jeune, mais les conditions économiques s'y opposent, et aussi l'éducation sexuelle telle qu'elle a été donnée jusqu'ici et dont il résulte mille inconvénients.

À propos de l'éducation sexuelle des jeunes, le professeur Du Bois estime qu'il faudrait satisfaire toutes les curiosités de l'enfant, dès avant la puberté, et commencer vers 10 ans son éducation biologique qui contribuerait certainement à transformer la mentalité des générations futures dans une certaine mesure. L'école, selon lui, est la mieux qualifiée pour donner cet enseignement d'une manière régulière, continue; trop souvent la famille se révèle inapte à renseigner l'enfant, les mères sont gênées devant leurs filles, les pères devant leurs fils.

À ce riche exposé, plein d'idées, succède celui de M^{lle} H. Naville qui, elle, se place surtout au point de vue moral, constate le déchet de la jeune génération, illustre par des exemples nombreux ses constatations. M^{lle} Naville pense que le divorce est l'une des causes de ce déchet, parce

que, dit-elle, les enfants en sont toujours les victimes et ont leur vie gâtée (M^{lle} Naville ne connaît-elle pas de famille où, au contraire, c'est par le divorce que la dignité de la famille a été sauvegardée, où c'est par le divorce que les enfants ont eu une enfance paisible, et n'ont pas eu sous les yeux le spectacle constant d'une mésentente douloureuse entre les parents, dont l'un, tout au moins, avait cessé d'être digne de vivre auprès d'eux...)

Et M^{lle} Naville implique aussi, avec infiniment de raison, les danses, le flirt, le laisser aller général qui met en danger aussi bien les jeunes filles de la meilleure bourgeoisie que les petites ouvrières; elle voit en un respect absolu de la vérité un élément de régénération.

La discussion qui suivit fut nourrie: il faudrait pouvoir citer ici les intéressantes observations de M. Aubert, directeur du Bureau de bienfaisance, de M^{mes} les Dr^s Stephani-Cherbuliez et Goly-Oltremare au sujet de leurs expériences personnelles respectives, l'une dans ses consultations, l'autre au cours de ses dix années d'enseignement sexuel dans les écoles de Genève. M^{lle} Gourd fit observer aussi que si le féminisme se réclame d'une morale unique, c'est dans le sens élevé du mot et non pas certes pour revendiquer le droit au libertinage. Mais il n'est pas possible de tout signaler, de tout répéter ainsi qu'on le voudrait. Une chose reste certaine, c'est que ces réunions sont un vrai «bouillon de culture» d'idées, de réflexions; qu'elles permettent à chacun de songer à ces problèmes si importants, et d'en rechercher la solution.

Personnellement, je me demande si c'est par l'éducation sexuelle qu'on réformera les mœurs? Il me semble que les deux questions sont dissociées; l'éducation sexuelle permettra à chaque individu de se conduire de telle manière qu'il évitera mieux les dangers dont il aura été dûment averti, mais... en aura-t-il plus de valeur morale? On peut se le demander, et je vois deux tâches: une régénération des mœurs qu'on obtiendra d'une part en donnant à notre jeunesse d'autres exemples que ceux que le monde lui montre maintenant, et d'autre part une éducation sexuelle qui permettra à l'être humain de contrôler le plus puissant et le plus dangereux de ses instincts et d'éviter des contaminations et des erreurs dont les conséquences ne sont que trop connues et ont frappé trop d'innocents jusqu'ici.

L.-H. P.

¹ C'est pour cela que nous préconisons, non pas une instruction, mais une éducation sexuelle, telle que la pratique par exemple M^{me} Goly-Oltremare, dans ses leçons aux jeunes filles des écoles de Genève, en leur inspirant le contrôle d'elles-mêmes, le respect de leur dignité de femme, le sentiment de leurs responsabilités, et c'est cette éducation-là que nous voudrions voir s'étendre aux jeunes gens qui en ont un besoin sans doute encore plus grand. Des expériences faites par M^{me} Goly dans des classes de jeunes garçons nous semblent probantes, et nous pensons, comme un médecin nous l'a dit à cette réunion du Cartel, que des femmes sont mieux qualifiées que des hommes pour traiter de ces sujets avec des garçons. (Red.).

IN MEMORIAM

Mlle L. de Alberti

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Londres le mois dernier de M^{me} Léonora de Alberti, qui fut une collaboratrice fidèle de l'Alliance Internationale pour le

Quelques suggestions pour une action définie et concertée des partisans de la paix dans tous les pays

Le Comité International féminin pour le Désarmement, dont tous nos lecteurs connaissent l'activité depuis trois ans bientôt pour soutenir l'œuvre de la Conférence du Désarmement, et stimuler sans cesse l'intérêt de l'opinion publique à son endroit, nous fait parvenir des suggestions à mettre en œuvre avant le 30 mai prochain, date à laquelle se réunira vraisemblablement la Commission générale de la Conférence. Les principales de ces suggestions sont les suivantes:

1. Agir auprès des gouvernements, et auprès des chefs de délégations à la Conférence, en insistant pour que la Conférence du Désarmement ne s'ajourne pas sans aboutir à un accord international comprenant:

la réduction et la limitation de tous les armements, y compris la limitation des dépenses budgétaires;

l'interdiction de toute fabrication nouvelle des armes offensives les plus efficaces;

l'institution d'une Commission permanente du Désarmement ayant qualité pour procéder régulièrement à un contrôle et à une inspection effectifs;

une clause prévoyant qu'en cas de violation du traité, les signataires refuseraient toute collaboration avec l'Etat violateur, en lui coupant progressivement tous les moyens de faire la guerre.

Suffrage. Elle rédigea en effet pendant un certain temps le journal *Ius Suffragii*, et contribua aussi à la publication du volume qui a servi et sert encore de bréviaire à tant de féministes: *Le Suffrage des Femmes en pratique*.

Espagnole par sa mère, Italienne par son père, M^{lle} de Alberti (qui descendait du célèbre artiste florentin de la Renaissance, Leon Battista Alberti) était née à Londres où elle passa toute sa vie, mêlant ainsi la race et les mentalités dans un véritable esprit international. De profession, elle était paléographe, experte tout spécialement à déchiffrer et à traduire d'anciens documents français, portugais, espagnols ou italiens, et les travaux historiques qu'elle accomplissait pour plusieurs Sociétés savantes avaient mis en lumière ses capacités spéciales dans cette carrière. Mais elle fut aussi féministe de profession, peut-on dire, ardente à défendre les droits de la femme dans tous les domaines, et c'est à ce titre qu'elle occupa une place en vue dans les activités de la vaillante Société catholique, l'Alliance sociale et politique Ste Jeanne d'Arc. Elle en rédigea notamment l'organe mensuel *La Citoyenne catholique*, avec talent et brio, contribuant à propager ainsi dans bien des pays l'idée, encore trop méconnue aujourd'hui chez nous notamment, que l'on peut être à la fois catholique pratiquante et convaincue et féministe fervente et active, aucune opposition n'existant entre ces deux termes, comme on voudrait souvent nous le faire croire.

A l'Alliance Sainte-Jeanne d'Arc, avec laquelle notre journal a toujours été dans les meilleurs termes, à notre confrère, la *Citoyenne catholique* si spécialement éprouvé par ce deuil, le *Mouvement* tient à dire tous ses regrets et sa cordiale sympathie.

E. Gd.

2. Insister tout spécialement en faveur de l'abolition immédiate de tout bombardement aérien, et pour l'abolition progressive de toute aviation militaire et navale, ainsi que pour un contrôle international effectif de l'aviation civile, en vue d'empêcher son usage pour des fins militaires.

3. Soutenir les efforts du Président de la Conférence pour aboutir à une Convention de désarmement.

4. Agir sur l'opinion publique pour réveiller son intérêt pour la Conférence, et pour prouver que celle-ci n'est pas morte. Il est utile de rappeler à ce propos la conclusion du discours prononcé le 10 avril par M. Henderson, lors de la réunion du Bureau de la Conférence:

«Pour ma part, je crois que la pression de l'opinion publique et l'action politique des gouvernements pour réduire et limiter leurs armements au moyen d'un accord international peuvent encore, dans la grave situation actuelle, obtenir des chances de succès. Je suis convaincu qu'il est de notre impérieux devoir de faire aboutir cette Conférence à une conclusion conforme aux obligations découlant des traités et des décisions antérieures, car seule pareille conclusion peut arrêter une nouvelle course aux armements et mettre fin au danger croissant de guerre.»

Rappelons à cette occasion que le siège du Comité International féminin du Désarmement est actuellement rue AdhémarFabri, 6 (place des Alpes), son installation dans ce nouveau local s'étant faite durant les vacances de Pâques.

A Paris, où elle était de passage, est décédée subitement, le matin du 14 avril, M^{me} Mathilde Delhorbe-van Muyden, de Lausanne, la fondatrice en 1921 et l'animatrice de «Nos Pénates», foyer où les institutrices âgées et sans ressources trouvent une retraite paisible à l'abri des soucis matériels. M^{me} Delhorbe s'occupa aussi avec zèle de «l'entraide confidentielle», qui, pendant la guerre, secourut bien des misères.

S. C.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de la 1^{re} page.)

Faute de temps aussi, il a fallu se borner à prendre acte du rapport définitif de M^{me} Chaptal sur son enquête à travers sept pays d'Europe et d'Amérique sur la situation de l'enfance en danger moral et social, rapport sur lequel nous aurons l'occasion de revenir bientôt pour le présenter à nos lecteurs; et faute de temps encore, il a fallu laisser tomber les communications annoncées, et sur les enfants aveugles, et sur les extraits d'actes officiels ne divulguant pas la filiation illégitime, et sur le rôle des infirmières visiteuses et des assistantes sociales... si bien que nos lecteurs vont se sentir en droit de nous demander de quoi nous avons discuté, dans cette course à travers des problèmes, tous délicats, tous complexes, tous urgents?...

Eh bien, nous avons parlé de cinéma, de cinéma éducatif et récréatif, plus longtemps même que cela n'était prévu, étant donné que c'est un sujet pour lequel il y a parfois chevauchement entre le Comité de protection de l'enfance et l'Institut de Cinématographie éducatif de Rome. Le comte Carton de Wiart,

qui établit la liaison avec cet Institut nous a donné des travaux de celui-ci un aperçu captivant; un membre américain du *Payne Fund*, organisation qui s'est livrée à une étude scientifique des réactions des enfants devant le film, nous a apporté toute une série de précisions; nous avons voté une résolution recommandant l'adhésion des Etats qui ne l'ont pas encore donnée à la Convention exemptant des droits de douane les films éducatifs. Nous avons parlé des allocations familiales, du fonctionnement desquelles le B. I. T. continue à nous tenir au courant, mais dont le système doit être complété pour pouvoir produire tout son effet par une organisation bien comprise d'infirmières visiteuses. Le Dr. Sand, délégué de la Ligue des Croix-Rouges, et M^{lle} Chaptal ont apporté sur ce point des informations précises et catégoriques qui nous ont d'autant plus intéressées, nous autres féministes, membre du Comité, que l'on peut toujours craindre, quand il s'agit de protection de la famille et de l'enfance, que surgisse une proposition, bien intentionnée, certes, mais combien dangereuses en ces temps de réaction contre le travail féminin, sur l'obligation de renvoyer la femme au foyer!... (N'avons-nous pas dû par ailleurs veiller attentivement à ce que, dans le rapport concernant les enfants de parents chômeurs, il fût bien toujours question de parents, et non pas, comme l'aurait voulu le rapporteur, de l'autorité paternelle du chef de famille?...)

Nous avons parlé encore du rôle du Secrétariat comme centre de documentation internationale sur tous les sujets touchant à l'enfance du ressort de ce Comité: proposition intéressante, et qui ne peut que contribuer à gagner à la S. d. N. l'intérêt et la sympathie de tous ceux qui, tant soit peu déçus des résultats de son activité politique, se tournent avec d'autant plus d'espoir vers son activité sociale; nous avons entendu le représentant du gouvernement roumain qui a annoncé au Secrétariat le dépôt de toute une documentation relative au délit d'abandon de famille, afin que cet important sujet puisse être traité dans une session ultérieure; nous avons adopté un questionnaire sur le placement familial des enfants, auquel il sera intéressant de chercher des réponses dans divers cantons suisses, qui pratiquent ce système... Et nous avons prélué à tout ceci en adoptant l'excellent rapport de mise au point des travaux en cours présenté par le sympathique et cordial directeur de la Section sociale, M. Ekstrand.

En voilà assez pour montrer que les sujets d'étude et de discussion ne manquent certes pas, mais bien davantage le temps à leur consacrer! L'an prochain heureusement, le Comité contre la traite n'ayant pas un ordre du jour très chargé, pourra céder à son frère jumeau, le Comité de protection de l'enfance, un peu du surplus de son temps: espérons donc que, dans ces conditions, il nous sera possible, mieux que cette année, d'aboutir à des résultats précis. Et puis, songeons que cette année fut essentiellement celle d'un progrès capital à la S. d. N. dans le domaine de la lutte contre la traite et la réglementation de la prostitution, et que tous les Comités ne peuvent s'offrir le luxe chaque année d'une session historique! et que même celles-ci doivent être préparées par de longues années de



Les femmes et les livres

Voyageuse et exploratrice: Alma Karlin

Il y a un peu plus d'un an¹, nous donnions dans ces colonnes un petit compte-rendu d'un gros livre: *Der Todesdorn*, recueil de nouvelles qui se passent entièrement au Pérou, et en particulier dans les sites les plus reculés des Andes.

Nouvelles, sans doute, mais basées sur des faits, sur le riche folk-lore de ces pays peu connus où, ni vous lecteurs, ni moi certainement, n'aurions eu le courage de suivre la jeune et hardie voyageuse, à qui son ardente curiosité permit de surmonter les plus rudes, les plus périlleuses épreuves.

Pauvre, intelligente, passionnée, pour le mystère des régions presque inexplorées, et d'une endurance inouïe, avec une santé que secouent et minent de plus en plus les maladies contractées en cours de route, surtout

la terrible malaria des tropiques — voilà Alma Karlin.

Elle est petite, point jolie — c'est elle-même qui le dit — mais jeune, et femme. Cela suffit amplement pour l'exposer à mainte aventure d'où sa présence d'esprit, son imagination, son énergie, et parfois sa rapidité à la course la sauvent, souvent par un vrai miracle. En tous cas, elle y gagne un dégoût profond de l'espèce qu'elle nomme avec mépris: «le bipède-homme».

N'allez pas croire cependant que ces questions de sexe jouent un rôle prédominant. Non. Alma observe d'un œil exercé la nature du pays, du sol, sa position géographique, sa faune, sa flore, ses paysages, et, bien entendu sa population clairsemée, avec toutes les coutumes, tous les rites, toutes les superstitions. Elle écrit, elle peint, elle collectionne, et elle expédie, quand elle le peut, le tout à ses éditeurs, attendant, dans des îles perdues, l'argent qui lui permettra d'aller plus loin — combien de fois cloquée dans un site barbare et presque inaccessible, faute de moyens?

Des îles? En effet. Nous venons de lire d'elle deux volumes d'un très grand format, dont l'un compte 330, l'autre pas moins de 380 pages, et qui nous mènent, le premier du pays des Incas à travers l'Amérique: Panama, Costa-Rica, Nicaragua, San Salvador, Guatemala, et puis à Hawaï, et de la Californie à Formose, aux Philippines... j'en passe! le second, dans les mers du Sud, et la plupart du temps, en bordure des ré-



Cliché Mouvement Féministe

ALMA KARLIN

gions où l'anthropophagie existe encore, plus ou moins secrète.¹

Ces deux voyages sont antérieurs à celui dont nous parlions l'an passé, le premier —

¹ *Einmal Weltreise. — Im Banne der Südsee.* 1930. Wilhelm Kohler Verlag, Münden (Westfalen).

¹ Voir le *Mouvement*, N° 396 (28 janvier 1933).